

RETRAIT DU PARTI « R A D D E S » DE TOUTES LES ELECTIONS-EDITION 2005-

Après analyse de la situation politique, de l'état d'exécution des accords signés par les burundais, pour donner la chance à une paix durable et permettre une réconciliation à travers des réformes profondes du système de gestion des affaires de l'Etat burundais et surtout à travers un véritable partage du pouvoir qui a manqué aux uns et aux autres, Les organes du Parti RADDES ont décidé le retrait du Parti RADDES des élections en cours d'organisation pour les raisons principales suivantes :

1. Le calendrier imposé de l'extérieur sans consultation des partis politiques a ignoré fondamentalement les préalables pour une paix durable, à savoir ne fût ce que la mise en place de la Commission Vérité Réconciliation. La Communauté International a refusé sciemment la mise en place de la Commission d'enquête judiciaire international sur le génocide. Ces comportements mettent en danger le peu de paix connu à ce jour au Burundi et le Parti RADDES ne peut en aucune façon cautionner un processus miné par des visions obscurantistes soutenues de l'extérieur contre la recherche de réconciliation véritable. Le Parti RADDES ne peut pas accepter de bénir des élections qui mettent en avant l'impunité et qui risque de mettre au pouvoir des élus génocidaires et des criminels de tout acabit. Si les victimes Hutu, Tutsi etc doivent rester sans défense, autant avouer que l'après transition n'est pas bien préparé pour donner prioritairement la paix et la possibilité de réconciliation au burundais.
2. Le fameux calendrier électoral est un résultat malheureux emprunt de délits d'initiés puisque ce calendrier a été élaboré à Prétoria où se sont succédés les responsables de certains Partis Politiques en compagnie du Président de la CENI, pour en connaître les détails et se préparer en conséquence avant la bénédiction par un mini sommet régional. Il est impensable pour les dirigeants du Parti RADDES d'accepter une telle humiliation politique.
3. Le Parti RADDES ne peut pas tolérer une précipitation vers les élections au mépris d'un début de programme de réconciliation nationale prévu par l'Accord d'ARUSHA. Il n'y a pas d'environnement favorable aux élections car le gouvernement de transition n'a pas eu le temps de créer un climat de tolérance et de sérénité capable d'absorber les controverses sociales et politiques qui découlent inévitablement de la période électorale. Sans résorber le contentieux de sang accumulé depuis des décennies entre les Burundi, sans élucider ce passé douloureux et tant que des crimes aussi graves que ceux connus au Burundi resteront impunis, on ne fait que créer une tombe qui nous mène tout droit aux enfers. A quoi sert des élections sans cœurs apaisés ?
4. Si la Constitution n'est pas amendé dans le sens de respecter les réclamations de la population et si cette même Constitution ne donne pas suffisamment de garanties dans le sens de protéger les intérêts vitaux des communautés qui constituent la République , le Parti RADDES ne voit pas sa place dans les élections.
5. Le Parti RADDES ne peut pas accompagner un système qui viole l'Accord d'Arusha continuellement, un système qui viole même la constitution déjà promulguée. En effet il y a eu des préalables avec l'Accord d'Arusha pour obtenir une paix durable et une réconciliation entre burundais . Il s'agissait entre autres de terminer la mise en état des nouvelles forces de défense et de sécurité, il s'agissait de terminer la réintégration des

démobilisés dans leur milieu social, il fallait aussi terminer des réformes importantes côté justice etc... et voilà que l'on précipite tout pour mettre en avant la protection des criminels. CELA EST INACCEPTABLE . Jusqu'à violer la constitution et omettre l'exigence de l'extrait du casier judiciaire pour ceux qui veulent se faire élire. Comment donc la CENI reconnaîtra celui qui a été éliminé d'avance par la constitution ? La circulation anarchique des armes dont les conséquences sur la vie des citoyens sont catastrophiques va permettre n'importe quoi au cours des campagnes électorales, cela a commencé à être utilisé à KAYANZA pour intimider les citoyens. Le Parti RADDES ne veut pas être complice face à ces réalités.

6. Le Parti RADDES a demandé le rejet de la Constitution au Référendum pour la simple raison qu'elle ne respectait pas la volonté d'amendements de la population et qu'elle ne rassure pas toutes les communautés, il n'y a pas de raison de se contredire et d'aller aux élections. Il faut attendre.
7. Enfin, aussi longtemps qu'il persiste un climat de terreur à la place d'un climat apaisé, les élections ne seront pas du tout libres, équitables et transparentes. Il y aura beaucoup de tricheries comme l'on vient de la constater avant même le début du système électoral. Dans pareils cas le Parti RADDES DOIT S'ABSTENIR DE PARTICIPER POUR PARTICIPER, car l'on ne peut pas demander d'occuper une chambre d'une maison qui brûle ou qui peut brûler à tout moment.

Le mot de la fin de cette communication du Parti RADDES se trouve être le fait que le Parti RADDES restera un Parti Politique pour la défense de la Justice et des programmes de développement. Le Parti RADDES promet de continuer à élargir sa famille pour constituer un des observatoires de tous les crimes, crier quant il est encore temps. Il respectera les institutions de la République mais ne s'empêchera pas de décrier tout ce qui, dans leur sein, aura été le résultat de ce qui va contre la morale et l'ordre.

POUR LE PARTI RADDES

Joseph NZEYIMANA

PRESIDENT ET REPRESENTANT LEGAL.